

RAPPORT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

FORUM MONDIAL SUR LA MIGRATION ET LE
DEVELOPPEMENT (FMMD)

PRESIDENCE DES ÉMIRATS ARABES UNIS (EAU)

1 FÉVRIER 2020 - 31 JANVIER 2021

«CONSTRUIRE ENSEMBLE POUR L'AVENIR:
PRIORITÉS ET RECOMMANDATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
SUITE AU FMMD 2020»



Global Forum on
MIGRATION & DEVELOPMENT

CIVIL SOCIETY - UAE 2020



Société civile du FMMD 2020: Ressources

- ❖ [Consultations régionales 2020 du FMMD et six priorités thématiques 2020](#)
- ❖ [Réunion préparatoire de la société civile du FMMD 2020](#)
- ❖ [Participation de la société civile au 13e Sommet du FMMD](#)
- ❖ [Documents de référence du FMMD \(site officiel du FMMD\)](#)
- ❖ [Informations sur le Sommet du FMMD](#)

Acronymes

FMMD	Forum mondial sur la migration et le développement
RPSC	Réunion préparatoire de la société civile
EAU	Emirats Arabes Unis

RAPPORT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE¹

Table des matières

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La société civile dans le FMMD 2020	3
RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS	6
Priorités thématiques de la société civile	6
Recommandations pour le FMMD	7

¹Préparé par la Commission internationale catholique pour les migrations, en sa qualité de bureau de coordination de la société civile du FMMD.

La société civile dans le FMMD 2020

Au cours d'une année d'instabilité sans précédent et en pleine pandémie COVID-19, le 13^e processus du FMMD, qui s'est déroulé sous la présidence des Emirats Arabes Unis (EAU), a rassemblé **la communauté du FMMD à un moment crucial pour les migrations internationales**. Les gouvernements, la société civile, les chefs d'entreprise, les autorités locales et les représentants des jeunes se sont réunis virtuellement tout au long de l'année 2020. C'est à la fin de cette année d'activités que s'est tenu le Sommet du FMMD qui a permis de **lancer des discussions multipartites essentielles sur la réponse au COVID-19 et d'autres questions urgentes de migration mondiale**. Tout au long des séances, tous les participants ont reconnu le caractère unique et la pertinence du FMMD en tant que création d'un environnement propice à un dialogue constructif axé sur de véritables partenariats et des solutions collectives, d'autant plus dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Les participants au FMMD ont réaffirmé la **responsabilité de ce dernier d'assurer un leadership international solide** dans la réponse à la crise sanitaire liée au COVID-19 et à ses conséquences sociales et économiques sur les migrants et les sociétés.

Le 13^e Sommet était d'une importance particulière pour la société civile.

Alors que les espaces politiques pour la société civile continuent de s'amenuiser, le FMMD est devenu un exemple remarquable de ce à quoi devrait ressembler l'engagement auto-organisé de toutes les parties prenantes, et comment cela nous permet d'atteindre ensemble nos objectifs communs.

Stella Opoku-Owusu

Les déléguées et délégués de la société civile ont participé activement aux consultations régionales et au sommet du FMMD, et ont présenté les principales priorités et contributions sur lesquelles ils avaient travaillé avant chaque activité principale. Cela a été particulièrement développé lors de notre [Réunion préparatoire de la société civile](#), qui s'est tenue pour tous les délégué.e.s de la société civile juste avant le Sommet, appelant la communauté du FMMD à être audacieuse et courageuse pour s'assurer que tous soient protégés. En particulier, il a été estimé que la pandémie COVID-19 **offre une opportunité unique de reconstruire avec audace et de créer des sociétés équitables et inclusives qui profitent à tous et ne laissent pas les migrants pour compte**, comme les délégué.e.s ont conclu lors de la séance plénière finale de la Réunion Préparatoire de la Société Civile du FMMD.

Par ailleurs, ce sommet a changé à jamais la façon dont la société civile a interagi et participé au FMMD, alors que les Émirats Arabes Unis (EAU) ont introduit ou cristallisé un certain nombre de changements prospectifs lorsqu'ils ont pris la présidence du FMMD en janvier 2020. Les EAU, un membre très engagé du groupe de pilotage du FMMD depuis des années et un ardent défenseur des changements structurels du Forum, ont proposé de mettre en place un **processus d'un an, avec six consultations régionales du FMMD** qui se tiendront au cours de 2020, en partenariat avec les processus régionaux pilotés par l'État. Ils ont permis aux gouvernements et aux trois mécanismes du FMMD (société civile, autorités locales et secteur privé) de se rapprocher. Chaque consultation régionale s'est concentrée sur trois des six thèmes du FMMD 2020, fournissant des documents d'information thématiques qui ont

L'avenir de la mobilité humaine : des partenariats innovants pour le développement durable

1. La gouvernance de la migration de main-d'œuvre dans le contexte de l'évolution des paysages d'emploi
2. Qualifier les migrants pour l'emploi
3. Tirer parti des nouvelles technologies pour autonomiser les migrants
4. Combler les lacunes relatives à la protection des migrants
5. Discuter des approches pour lutter contre la migration irrégulière : qu'est-ce qui fonctionne ? Qu'est-ce qui ne fonctionne pas ?
6. Favoriser les partenariats pour réaliser les objectifs liés à la migration dans le programme de développement durable et gérer l'avenir de la mobilité humaine

été examinés lors des [tables rondes du Sommet](#). Cela a permis à la société civile de participer activement à tous les événements du FMMD et de s'engager dans des discussions approfondies sur les six thèmes du FMMD tout au long de 2020. En se réunissant avant chaque réunion régionale, en consultant largement les organisations de la société civile au niveau régional, et en ayant la possibilité pour un rapporteur de la société civile de présenter les résultats de ces réunions préparatoires lors des consultations du FMMD elles-mêmes, la société civile a pu construire un **fort processus progressif vers le 13^e Sommet**. Un représentant de la société civile a également été invité à contribuer à l'élaboration et à la finalisation de chacun des documents d'information thématiques du FMMD sous la direction des responsables thématiques (experts) et des coprésidents des tables rondes (gouvernements), permettant ainsi que les principaux points de plaidoyer de la société civile soient reflétés dans les documents finaux. Les consultations régionales ont ainsi fourni **l'espace nécessaire aux contributions et perspectives régionales et multilatérales pour alimenter les priorités mondiales**.

Qui plus est, les EAU ont également introduit un changement majeur pour la société civile en acceptant **d'ouvrir l'ensemble du Sommet à toutes les parties prenantes du FMMD**. Cela signifiait que tous les délégués et toutes les déléguées de la société civile étaient invités à assister à *tout* le programme du Sommet du FMMD au lieu de ne participer qu'à certaines séances restreintes, comme c'était le cas dans le passé. En outre, dans le cadre du programme du Sommet, les Émirats arabes unis ont présenté une série de « **réunions de réseautage** » au cours desquelles les délégué.e.s non étatiques ont rencontré et dialogué directement avec les délégué.e.s gouvernementaux.

Enfin, un **groupe consultatif** pour le FMMD 2020 (qui comprenait tous les mécanismes du FMMD, des représentants d'anciennes présidences et des experts indépendants dans leurs rôles de chefs de file thématiques) a été créé par le président des EAU, dès juillet 2019, dans le but de soutenir le développement de la vision du FMMD pour 2020. Deux ONG ont été invitées à participer : la Commission catholique internationale des migrations (ICMC), en sa qualité officielle de Bureau de coordination de la société civile du FMMD, et le Forum des migrants en Asie (MFA), permettant ainsi d'établir des contacts réguliers et directs avec la

présidence et de présenter les perspectives de la société civile pour aider à façonner le Sommet du FMMD et d'autres activités tout au long de l'année. Le Groupe consultatif a également créé un espace de réflexion immédiate sur la pandémie, qui a conduit, en avril 2020, à la création d'un **groupe de travail ad hoc sur l'impact de la COVID-19 sur les migrants**, la migration et le développement, comme proposé, entre autres, par la société civile.

En raison de l'apparition de la pandémie de COVID-19, toutes les consultations régionales, et finalement le sommet du FMMD lui-même, ont eu lieu en ligne. Bien que cela se soit avéré difficile à plusieurs égards, en obligeant tout le monde à s'adapter très rapidement à la nouvelle réalité en ligne, tous les événements ont été maintenus et sont devenus accessibles à tous les délégués et toutes les déléguées indépendamment de leur emplacement et des restrictions de santé publique.

À ce titre, la société civile a adapté son organisation et ses activités **au processus d'un an introduit par les EAU et au format en ligne induit par la pandémie**. Le Bureau de coordination de la société civile du FMMD a travaillé en étroite collaboration avec son Comité directeur international, un organe composé de plus de 30 organisations de la société civile du monde entier, qui fournit des orientations et des conseils à l'ICMC, et un comité de programme ad hoc plus petit. Pour refléter le fait que tous les délégués et toutes les déléguées de la société civile pouvaient désormais participer pleinement à l'ensemble du Sommet du FMMD, il a été décidé par le Comité directeur international et le Comité du programme de renommer les traditionnelles « Journées de la société civile » (une désignation établie par la présidence du premier FMMD lorsque la société s'est réunie séparément du FMMD). La réunion de la société civile qui a précédé le sommet a donc été baptisée **Réunion préparatoire de la société civile du FMMD** et a été conçue **pour s'appuyer sur les consultations régionales et pour informer, se concerter et développer des contributions conjointes de la société civile avec tous les délégués et toutes les déléguées avant le sommet**.

183 délégué.e.s de la société civile (sur quelque 250 identifiés initialement en fonction de leur participation aux consultations régionales ainsi qu'aux précédentes Journées de la société civile de la FMMD) ont assisté à la RPSC du FMMD et au Sommet qui a suivi. Pendant quatre jours, du 7 au 15 janvier 2021, ils se sont rencontrés en ligne et ont eu des discussions approfondies en séances plénières et en petits groupes. Pour faciliter le processus, les [6 thèmes du FMMD](#) ont été regroupés en trois thèmes, et un quatrième, ayant pour sujet la COVID-19, a été ajouté, pour un total de **4 domaines thématiques** :

1. **La gouvernance de la migration de main d'oeuvre et la qualification des migrants pour l'emploi**
2. **Comblir les lacunes relatives à la protection des migrants**
3. **Discuter des approches de la migration irrégulière**
4. **COVID-19 - Reconstruire en mieux pour les migrants**

Ces discussions, dirigées par un groupe de co-facilitateurs et de rapporteurs thématiques, appuyé par les modérateurs des groupes de discussion et l'équipe du bureau de coordination, ont permis d'identifier **quatre domaines prioritaires clés** qui ont été présentés au Sommet du FMMD et qui constituent les priorités thématiques de la société civile au-delà du Sommet (voir les détails ci-dessous).

RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS

Priorités thématiques de la société civile

Les **quatre domaines prioritaires thématiques suivants ont été identifiés par tous les délégués et toutes les déléguées de la société civile à la suite de la réunion préparatoire**, et ont été présentés comme suit lors de [la séance de clôture du Sommet du FMMD](#) par notre représentante de la société civile, Helena Olea, qui a instamment demandé leur **inclusion dans les programmes et discussions du FMMD à l'avenir** :

A. La lutte contre la xénophobie et la discrimination à l'égard des migrants

La criminalisation de la migration et le racisme, qui ont malheureusement pu influencer certaines des politiques d'immigration les plus restrictives, **doit être remise en question et combattue**. Les formes particulières de discrimination subies par des groupes spécifiques doivent être combattues par une approche intersectionnelle. Les **narratifs sur les migrants et la migration** sont essentiels et nous saluons le travail accompli par le Groupe de travail ad hoc du FMMD et sa campagne « It Takes A Community » sur cette question. La discussion lors de l'événement parallèle reflète l'importance de la mettre au premier plan.

B. Voies régulières, y compris la régularisation

Il est essentiel de comprendre les facteurs contribuant aux situations irrégulières pour y remédier. La plupart des migrations irrégulières ne sont pas le résultat d'une entrée non autorisée, mais plutôt de l'impossibilité et de l'incapacité d'étendre le statut régulier, et des voies régulières limitées disponibles. **Les programmes de migration temporaire de main-d'œuvre ne sont pas la solution**. Il est nécessaire de refondre les canaux de migration réguliers et de **garantir le travail décent en tant que priorité essentielle**, en répondant aux besoins de tous les secteurs sans en négliger aucun tout en favorisant d'autres dans les accords bilatéraux. Il est essentiel de **reconnaître les différentes contributions apportées par les migrants**, pas seulement les contributions économiques, ou celles apportées par des travailleurs hautement qualifiés. Enfin, il faut **reconnaître que la régularisation fait partie de la solution** et que des voies vers la résidence de longue durée sont nécessaires. Ce sujet mérite une discussion plus approfondie et le FMMD est particulièrement bien placé pour accueillir ces échanges.

C. Procédure régulière et accès à la justice

Les droits à une procédure régulière sont au cœur des procédures d'immigration et de toutes les relations entre les migrants et l'État. **L'accès à la justice et aux voies de recours est essentiel pour les migrants**, en particulier en matière de travail et de famille, et lorsqu'ils ont été victimes d'actes criminels. **Des pare-feu et des normes minimales garantissant l'accès à l'information, la représentation juridique et l'élimination des barrières linguistiques sont essentiels pour garantir l'accès à la justice**. Nous devons discuter de ce sujet important au sein du FMMD pour considérer différentes contributions et perspectives et proposer des solutions.

D. Protection sociale pour tous les migrants

Les migrants sont exclus des réseaux de protection sociale et doivent se débrouiller seuls. Cela renforce les inégalités et les conditions de vulnérabilité. La nécessité de garantir l'**accès aux services** sans craindre l'application des mesures d'immigration est devenue une question urgente. **Les défis de santé publique de la pandémie renforcent la nécessité de comprendre que notre bien-être collectif dépend de l'inclusion de tous**. Nous devons trouver des moyens d'inclure et de reconstruire ensemble. Nous ne pouvons pas continuer à tolérer que certains soient laissés-pour-compte.

Recommandations pour le FMMD

Tout au long du Sommet, y compris lors [de la session Future of the Forum](#), la société civile a également fait les recommandations suivantes concernant l'avenir du FMMD :

1. **La crise du COVID-19 a démontré que le FMMD a un rôle plus significatif et plus ciblé que jamais.** La formule adoptée en 2006, lors de la création du FMMD, reste valable aujourd'hui, précisément parce que la pandémie a créé une crise mondiale, y compris une crise migratoire et de développement. Pendant une crise, la coopération internationale est d'une importance capitale, en particulier lorsqu'elle est soutenue par un dialogue informel et transparent, au cours duquel l'accent est mis sur les meilleures pratiques. Nous **appelons donc la communauté du FMMD**, en particulier à travers son groupe de travail ad hoc sur le **COVID-19, à continuer de fournir une réponse conjointe au COVID-19 et à son impact sur les migrants - mettant maintenant un accent particulier sur les efforts de rétablissement post-pandémique (c'est-à-dire mieux reconstruire/faire avancer).** En outre, le rôle du Groupe de travail est désormais essentiel pour garantir que toutes les personnes dans le monde, quel que soit leur statut, aient accès à un vaccin efficace contre la COVID-19, de manière rapide et complète.
2. **Une approche véritablement multipartite**, qui est l'empreinte grandissante du FMMD, est également essentielle lorsque la communauté internationale est collectivement confrontée à des pertes massives et brutales de vies, d'emplois et de moyens de subsistance. Dans un tel contexte, des solutions ne peuvent être construites que collectivement. **Des partenariats multipartites devraient être développés par tous les acteurs du FMMD autour de la responsabilité partagée, de l'honnêteté et de la transparence pour le bien-être des migrants et des sociétés.**
3. **Les trois innovations apportées par les EAU**, après des années de collaboration accrue entre les gouvernements et les autres parties prenantes, c'est-à-dire le fait que le FMMD devienne un processus d'un an avec de solides consultations régionales ; la création d'un groupe consultatif ouvert aux trois mécanismes et d'experts indépendants apportant des contributions tout au long de l'année ; et l'ouverture du Sommet tous les délégués et toutes les déléguées, doivent devenir une **caractéristique permanente du FMMD.**
4. En outre, le **processus annuel du FMMD devrait inclure un engagement fort, organisé et percutant des jeunes par le biais de chaque groupe de parties prenantes**, comme proposé par le Grand Groupe des Nations Unies sur les enfants et les jeunes (UNMGCY), et qui a commencé à se réaliser au cours de la dernière année lors des consultations régionales et pendant le Sommet.
5. **L'absence d'une présidence du FMMD pour 2021 et la première partie de 2022 est une préoccupation particulière pour la société civile**, car cela peut conduire à une année de transition sans objectif clair ni appropriation réelle. Un FMMD sans président est également susceptible d'être une année sans sommet, consultations régionales ou ateliers thématiques. **La société civile est prête à continuer à investir et à contribuer au processus cette année, à offrir son plein soutien à toute présidence potentielle au cours de cette période vitale et à travailler avec notre vaste base de la société civile pour assurer son succès.** Une présidence potentielle pourrait assurer la mise en œuvre d'une feuille de **route thématique** pour 2021-été 2022, même en l'absence d'un sommet complet du FMMD, y compris par le biais de webinaires régionaux ou thématiques, et éventuellement d'un « mini-sommet » (un événement à plus petite échelle en personne ou virtuel) en novembre ou décembre 2021.